



ancenis-saint-gereon.fr

DÉCISION MUNICIPALE N°2025-dec118

Avenant de transfert contrat d'entretien et de maintenance des portes automatiques, portails et bornes escamotables – KONE – KDB FRANCE

LE MAIRE D'ANCENIS-SAINT-GÉREON

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2122-22 ;

VU la délibération n°072-20 en date du 3 juillet 2020, portant procès-verbal d'élection du maire ;

VU la délibération n°2024-132 en date du 19 novembre 2024, par laquelle le conseil municipal a délégué à son maire, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre des décisions prévues à l'article L2122-22 susvisé, concernant notamment la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accord-cadres, pour les marchés passés selon leur montant, leur objet ou les circonstances de leur conclusion sans publicité, ni mise en concurrence préalable, et les marchés passés selon une procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU la décision municipale 2025-034 du 03 février 2025 portant attribution du contrat à la société KONE ;

VU le contrat établi entre la commune d'Ancenis-Saint-Géréon et l'entreprise KONE, ZAC de l'Arénas, 455 promenade des Anglais, 06206 Nice, N° de SIRET 59205230201860, pour l'entretien et la maintenance des portes automatiques, portails et bornes escamotables pour la période du 1^{er} mars 2024 au 28 février 2027 (en cas de reconduction) ;

CONSIDÉRANT que la société KONE transfère son activité portes automatiques à la société KDB (nouvelle filiale de KONE) à partir du 30/06/2025 ;

CONSIDÉRANT la nécessité de maintenir le contrat avec la nouvelle filiale de l'entreprise KONE pour réaliser l'entretien et la maintenance des portes automatiques, portails et bornes escamotables sur la commune d'Ancenis-Saint-Géréon ;

DÉCIDE

Article 1 : D'établir un avenant de transfert au contrat d'entretien et de maintenance des portes automatiques, portails et bornes escamotables avec l'entreprise KDB France, Parc des Guillaumes, rue de Neuilly, 93130 Noisy-le-Sec, N° de SIRET 389526153, actant la substitution de la société KDB France à la société KONE dans tous les droits et obligations dudit contrat,

Article 2 : Les autres clauses du contrat non modifiées par le présent avenant restent inchangées,

Article 3 : Monsieur le Maire, Madame la Directrice générale des services et le Comptable public assignataire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique, au titre du contrôle de légalité, et qui sera portée à la connaissance des conseillers municipaux lors de la prochaine réunion du Conseil municipal.

Acte publié ou notifié le : **17 JUIN 2025**

Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la notification.

Article 4 : La présente décision fera l'objet d'une publication sous format électronique sur le site internet de la mairie.

Fait à Ancenis-Saint-Géréon, le 17/06/2025
Le maire,
Rémy ORHON





AVENANT DE TRANSFERT DU MARCHÉ

Référence à rappeler dans nos échanges : NCKDB_C5_10767148

ENTRE :

- Commune d'Ancenis-Saint-Géréon
Place du Maréchal Foch
44150 Ancenis-Saint-Géréon

DE PREMIERE PART,

- KONE SA, Société Anonyme au Capital de 10.410.015 € dont le siège social est à NICE (06200) Aéroport, ZAC de l'Arénas, 455 promenade des Anglais, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nice sous le numéro 592.052.302, représentée à l'effet des présentes par Monsieur Jérôme AUDAIS, Directeur Général

ci-après dénommée « KONE »

DE SECONDE PART,

- KDB France, Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 € dont le siège social est à NOISY-le-Sec (93130) Parc des Guillaumes — rue de Neuilly, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 389.526.153, représentée à l'effet des présentes par Monsieur Pascal GRASSIN, Directeur Général,

ci-après dénommée « KDB France »

DE TROISIEME PART,

IL EST RAPPELE QUE :

Suivant acte sous seing privé en date du 01/03/2024, les soussignés de première et seconde part ont conclu un marché portant sur l'entretien et la maintenance des portes automatiques, portails et bornes escamotables (ci-après dénommé le « Marché »).

Sous réserve d'un éventuel décalage dans le temps de cette opération, KONE SA apportera le 30 juin 2025, par voie d'apport partiel d'actif, son activité « Portes Automatiques » à sa nouvelle filiale, KDB France (l'« **Apport** ») qui viendra se substituer à KONE SA dans l'exécution du Marché.

En conséquence, KONE et KDB FRANCE ont sollicité l'accord du soussigné de première part afin de formaliser le transfert du Marché au bénéfice de KDB France.

AC de l'Arénas - Bât. Aéroport IP 3316 - 455, promenade des Anglais B200 NICE Cedex 3	téléphone : (0)9 70 80 80 60 Téléceprie : (0)4 97 18 50 99 "/vri7.ko ne.cofri	Société Anonyme au capital de 10 410 015 € 052 302 RCS NICE PRET 592 052 302 o1 8æ a E 4329 B
---	---	---



CECI RAPPELE, IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 - AUTORISATION DE TRANSFERT DU MARCHÉ - SUBSTITUTION

Le soussigné de première part autorise expressément le transfert à KDB France du Marché conclu entre lui-même et KONE SA, dans le cadre de l'Apport.

En conséquence, à compter du 1^{er} juillet 2025 (ou à compter de toute date ultérieure qui serait notifiée par la soussignée de seconde part au soussigné de première part par lettre recommandée avec AR moyennant le respect d'un préavis de 15 jours calendaires), KDB France sera purement et simplement substituée à KONE SA dans tous les droits et obligations résultant du Marché et KONE SA s'en trouvera libérée, à compter de la date de l'Apport.

ARTICLE 2 - COMPTE A CREDITER

Le soussigné de première part se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution du Marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Titulaire du compte : KDB France

Domiciliation : COTE D'AZUR ENTR (02816)

Code banque : 30004

Code agence : 02816

N° de compte : 00010583427

Clé RIB : 59

IBAN : FR76 3000 4028 1600 0105 8342 759

BIC : BNPAFRPPXXX

Toutes autres stipulations du Marché, non modifiées par le présent avenant, demeurent inchangées et de plein effet.

Fait le DATE

en trois exemplaires

Le soussigné de première part

KONE

KDB France

! ACde [Arénzs-Bât. Azopôe
IP 3316 - 455, promenade des Anglais
T2013 NICE Cedex 3

! téléphone : (0)9 70 80 80 80
! télécopie : (0)4 97 18 50 09
! www.kone.com

! Société Anonyme au capital de 10 410 015 €
! 92 052 302 RCS NICE
! SIRET 592 052 302 01 880 - APE 4329 B



N° de gestion 2025B02977

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 12 mars 2025

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au R.C.S. numéro</i>	939 014 064 R.C.S. Bobigny
<i>Date d'immatriculation</i>	12/03/2025
<i>Transfert du</i>	R.C.S. de Versailles en date du 26/12/2024
<i>Date d'immatriculation d'origine</i>	31/12/2024
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	KDB France
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Capital social</i>	1,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	Parc des Guillaumes Rue de Neuilly 93130 Noisy-le-Sec
<i>Activités principales</i>	La Société a pour objet, en France et dans tous pays : la vente, l'installation, l'entretien, la réparation de portes automatiques de bâtiment, portails, contrôles d'accès, tous systèmes de fermeture, la fourniture de services et de produits connexes, ainsi que les activités de support à ces activités ; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 31/12/2123
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre
<i>Date de clôture du 1er exercice social</i>	31/12/2025

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

<i>Président</i>	
<i>Dénomination</i>	KONE
<i>Forme juridique</i>	Société anonyme
<i>Adresse</i>	L'Aéropole Zac de l'Arénas 455 Promenade des Anglais 06200 Nice
<i>Immatriculation au R.C.S. numéro</i>	592 052 302 RCS Nice
<i>Directeur général</i>	
<i>Nom, prénoms</i>	GRASSIN Pascal
<i>Date et lieu de naissance</i>	12/06/1969 à Levallois-Perret (92)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	44 Rue de l'Alma 92600 Asnières-sur-Seine
<i>Commissaire aux comptes titulaire</i>	
<i>Dénomination</i>	ERNST & YOUNG AUDIT
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée à capital variable
<i>Adresse</i>	-Paris la Défense 1-2 Place des Saisons 92400 Courbevoie
<i>Immatriculation au R.C.S. numéro</i>	344 366 315 RCS Nanterre

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	Parc des Guillaumes Rue de Neuilly 93130 Noisy-le-Sec
<i>Activités exercées</i>	La Société a pour objet, en France et dans tous pays : la vente, l'installation, l'entretien, la réparation de portes automatiques de bâtiment, portails, contrôles d'accès, tous systèmes de fermeture, la fourniture de services et de produits connexes, ainsi que les activités de support à ces activités ; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement

Accusé de réception en préfecture
044-200083228-20250617-2025dec118-AU
Reçu le 17/06/2025